

Dossier de demande de subvention

Année 2024

Nom de l'Association :

Le dynamisme de la vie associative est une richesse de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants. La mairie de Bourg-Argental souhaite soutenir les initiatives menées par des associations bourguisanes dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et en cohérence avec la mise en œuvre de la politique municipale.

Une subvention n'est jamais attribuée spontanément : il appartient à l'association d'en faire la demande par transmission d'un dossier, **en format papier**. Après examen, la collectivité peut ou non accorder la subvention.

En cas de dossier incomplet, ou de non remise en temps imparti, ce dernier ne sera pas traité et renvoyé aux destinataires.

Il existe deux types de dossiers :

Les subventions de fonctionnement annuelles qui sont accordées pour l'activité de l'association. La demande doit être déposée **au plus tard le 17 mai 2024**.

Les pièces à joindre sont les suivantes :

- **Les statuts de l'association et la date de parution au Journal Officiel (pour la première demande et en cas de modification des statuts)**
- **La dernière composition du bureau et du conseil d'administration**
- **Le rapport moral de la dernière assemblée générale**
- **Le bilan et le compte de résultat de l'année écoulée**
- **Le budget prévisionnel de l'année concernée**
- **Le programme d'actions pour l'année concernée**
- **Une attestation d'assurance**
- **Un Relevé d'Identité Bancaire**

Les subventions exceptionnelles (sur projet, pour une action particulière).

La demande doit être déposée trois mois avant l'action. Une seule demande par an sera prise en compte par association. Les pièces à joindre sont les suivantes :

- Les statuts de l'association et la date de parution au Journal Officiel (pour la première demande et en cas de modification des statuts)
- La dernière composition du bureau et du conseil d'administration
- Le budget prévisionnel de l'action ou du projet
- Le bilan et le compte de résultat de l'année écoulée.
- Un Relevé d'Identité Bancaire

Dossier à transmettre à l'attention de :

M. le Maire de Bourg Argental

Place de l'Hôtel de Ville

42220 Bourg Argental

04-77-39-61-34

ASSOCIATION

.....
Adresse du siège social

.....
Contact :

Nom – Prénom

.....
Tel :

Portable :

Mail :

Site internet :

Objet statutaire

.....
.....
.....
Adresse du siège social

.....
Date et numéro de récépissé de déclaration de l'association en préfecture

.....
Fédération et organisme d'affiliation

COMPOSITION DU BUREAU

	PRESIDENT	SECRETARE	TRESORIER
Nom			
Prénom			
Tel			
Mail			
Adresse			

Nombre d'adhérents de l'association :

	De Bourg Argental		De l'ex-canton de Bourg-Argental*		Extérieur du canton de Bourg-Argental		Montant cotisation	Montant reversé à la fédération
	Année 2023	Année 2024	Année 2023	Année 2024	Année 2023	Année 2024	Annuelle	
Adultes								
Enfants de 11 à 18 ans								
Enfants moins de 10 ans								

* Merci de préciser le nombre de licenciés et leur commune de résidence hors Bourg-Argental :

- | | |
|---------------------|--------------------------------|
| - Burdignes : | - La Versanne : |
| - Graix : | - Saint-Julien-Molin-Molette : |
| - Thélis-La-Combe : | - Saint-Sauveur-en-Rue : |
| - Colombier : | - Autres : |

Disposez-vous d'un tarif dégressif pour les familles ?

Si oui, quel est le montant ?

Moyens humains de l'association :

Bénévoles (personnes contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée) :

Nombre total de salariés ou prestataires :

A temps complet

A temps partiel (nombre d'heure/semaine)

CONTENU DE LA DEMANDE

Subvention de fonctionnement (montant sollicité) :

Motivation de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Subvention exceptionnelle :

Descriptif détaillé de la manifestation : intitulé, date(s), lieu(x), nombre de participants,

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cette manifestation est-elle organisée en partenariat avec la commune de Bourg-Argental : oui non

Montant de la dépense :

Financements complémentaires obtenus :

Droits d'entrée :

Montant de la subvention sollicitée :

Prestations en nature durant l'année civile :

Pour les demandes exceptionnelles, elles devront être sollicitées par courrier auprès de Monsieur le Maire 3 mois minimum avant la manifestation.

Mise à disposition de personnel communal (intervenant, personnel technique....)

-

-

Mise à disposition de locaux (salles, équipements, terrains,...)

-

-

-

-

Mise à disposition de matériels (photocopies, prestations techniques....)

-

-

Autres (lots, coupes, médailles, pots d'honneur...)

-

-

-

-

ELEMENTS FINANCIERS – Merci de remplir ce tableau et de l'accompagner de votre bilan financier

	Bilan année précédente	Budget prévisionnel
Dépenses		
Frais de personnel		
Frais administratif (affranchissements, téléphone...)		
Loyers et charges locatives		
Assurances		
Cotisations		
Frais financiers (intérêts et autres charges financières)		
Autres charges		
Total		

Recettes		
Cotisations des adhérents		
Subventions (préciser) : - Département - Communes - Autres		
Produits des placements 2023		
Recettes d'activités : - Sponsoring - Droits d'entrée - Autres		
Autres recettes		
Total		

Dépenses		
Recettes		
Résultat de l'exercice (Recettes-produits)		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		

Merci de remplir le tableau ci-dessous, destiné à présenter la situation patrimoniale de votre association à la fin des deux exercices comptables précédents.

CREANCES	31/12/20____ ou date de clôture de l'exercice comptable : ____/____/20____	31/12/N-1 ou date de clôture de l'exercice comptable : ____/____/20____
TRESORERIE		
Comptes courants		
Livrets d'Epargne et Placements		
AUTRES CREANCES (à détailler sur un document annexe)		
DETTES		
Dont emprunts + 1 an		
Dont dettes fournisseurs		
Dont dettes fiscales et sociales		